

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS  
URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)**

**8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS  
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance du Mardi 19 mai 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mardi dix-neuf mai à quatorze heures et trente minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Loïc LALYS, s'est réuni, à Salle Les Ambassadeurs, Pépinière du Parc Gouraud, allée des Nobel, 02200 Soissons, pour sa séance.

**Date de la convocation :**

12 mai 2026

NOMBRE DE MEMBRES			
Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs donnés	Qui ont pris part à la délibération
26	22	1	23

Sous la Présidence de M. Loïc LALYS, président du SITUS

Présents : Mme BERGE Séverine, Mme Sylvie COUPEY, Mme DECARNELLE Aurélie, Mme DIDIER Christelle, Mme FERTON-HERPE Thérèse, Mme FRUMIN Marjorie, Mme VOYEUX Eliane, M. BOURGEOIS Guillaume, M. CAVENNES Thomas, M. CHAUVIN Bruno, M. COUVREUX Claude, M. DESUMEUR Alex, M. DOLHEM Loïc, M. DUFOUR Patrick, M. FAUCON Emilien, M. GRANDO Anthony, M. LALYS Loïc, M. LEVEBVRE Anthony, M. MENNESSON Jean-Marc, M. PHILIPON Vincent, M. RAULT Pascal, M. SERUZIER Bernard.

Présents non-votants : Mme BONVARLET Brigitte, Mme FONTAINE Ingrid, Mme LALUC Sylvie, M. COUDERT Sylvain.

Pouvoir : M. FRANCOIS Ludovic donne pouvoir à M. FAUCON Emilien

Secrétaire de séance : Mme FERTON-HERPE Thérèse

Ont assisté :

Personnel du SITUS : Mme HALLEZ-DUBOIS Laurène, Mme LE FAUCHEUR Carole, Mme ZINE EL ABIDINE Aziza

Les absents sont excusés : Mme DUVAL Hélène, Mme REVERDY Emeline, Mme RIVARD Emilie, M. MADIOT Claude, M. ROUTIER Thierry, M. PONTHEUX Sébastien



<b>Désignation des représentants titulaires et suppléants du SITUS au Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts de France (SMMHDF)</b>	<b>Rapport</b>
	<b>N°10</b>

Par délibération du 24 Avril 2018, le S.I.T.U.S a décidé d'adhérer au Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts de France.

Pour rappel le Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts de France a pour objet « la coopération de ses adhérents afin de coordonner les services qu'ils organisent, de mettre en place un système multimodal d'information à l'intention des usagers, et de rechercher la création d'une tarification coordonnée et de titres de transports uniques ou unifiés. Ce syndicat exerce ses attributions selon les principes de coordination et de subsidiarité, dans le respect des compétences de ses adhérents ».

Les statuts prévoient un siège réservé au S.I.T.U.S au Comité syndical du Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts de France pour lequel il faut désigner un titulaire et un suppléant.

Il est proposé, pour le S.I.T.U.S, de désigner le Président du S.I.T.U.S comme membre titulaire du Comité syndical du Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts de France et son 1<sup>er</sup> Vice-Président comme membre suppléant.

**DELIBERATION**

Les membres du Comité Syndical après en avoir délibéré décident :

- de désigner le Président du S.I.T.U.S comme membre titulaire du Comité syndical du Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts de France et son 1<sup>er</sup> Vice-Président comme membre suppléant.

**Vote :**

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 21 mai 2026  
Pour extrait conforme,

Le Président

Loïc LALYS

